

Pourquoi choisir les Fonds de placement garanti BMO (FPG BMO) ?

La volatilité boursière peut inquiéter vos clients soucieux d'atteindre leurs objectifs financiers sans accepter une plus grande part de risque pour de meilleurs rendements potentiels. L'optimisation de la valeur d'un portefeuille de placement ne passe pas nécessairement par la prise de risque.

Les **FPG BMO** permettent aux clients de profiter de la croissance des marchés, tout en bénéficiant d'un filet de protection en cas de repli boursier. Ils auront alors l'esprit tranquille, sachant que leur épargne-retraite est à l'abri et qu'ils ont la possibilité de cristalliser automatiquement les gains du marché sur une base régulière.

Voici les 5 grandes raisons qui devraient inciter les clients à choisir les FPG BMO :

Cristallisation automatique des gains grâce aux réinitialisations automatiques

Les réinitialisations permettent aux clients de cristalliser les gains de placement si la valeur marchande de leur police, au moment de la réinitialisation, est plus élevée que le capital garanti actuel. L'option de garantie FPG BMO 100/100 offre la **réinitialisation mensuelle** du capital garanti à l'échéance et le meilleur c'est que ces réinitialisations sont entièrement automatiques!

Garantie de prestation au décès au-delà de 80 ans

Avez-vous des clients plus âgés? Vous pouvez leur offrir la **prestation de décès de 100 %** sur les dépôts effectués avant leur 85^e anniversaire².



Options populaires de vente avec reprise de commission

Nous offrons plusieurs options de vente avec reprise de commission qui permettent d'obtenir une **commission concurrentielle lors de la première année³** sur toutes les options de garantie FPG BMO. De plus, les clients qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur peuvent choisir l'option de catégorie F, qu'il s'agisse d'un compte détenu par un prête-nom ou au nom du client.



Tarifification de la catégorie Prestige

La tarification de la catégorie Prestige est offerte avec toutes les options de garantie des FPG BMO. C'est une excellente solution pour vos clients à valeur nette élevée cherchant à optimiser leurs placements en vue d'un plus grand transfert de richesse. Nous offrirons automatiquement un **RFG plus faible** aux clients qui détiennent au moins 250 000 \$ dans un ou des contrats FPG BMO à leur nom – aucun formulaire à remplir!



Occasions de placement de classe mondiale

Vos clients auront accès à des options de placement diverses gérées par BMO Gestion d'actifs, membre de BMO Gestion mondiale d'actifs, avec des partenaires mondiaux qui offrent une vaste gamme de solutions de placement. Ces options de placement comprennent des FNB d'actions et de titres à revenu fixe à faibles coûts, des solutions de placement durable, ainsi que des solutions de répartition de l'actif fondées sur une diversification profonde pour tous les niveaux de tolérance au risque. BMO Gestion d'actifs est l'un des plus importants émetteurs de FNB au Canada avec un actif sous gestion de FNB de plus de 99,5 milliards de dollars⁴.

Contactez-nous

Centre d'administration et de services FPG BMO

Téléphone : 1 855 639-3869

Télécopieur : 1 855 747-5613

Courriel : ClientServices.BMOLifeGIF@bmo.com



¹ Les réinitialisations mensuelles automatiques du capital garanti à l'échéance sont effectuées chaque mois précédant d'au moins 10 ans la date d'échéance.

² Offerte exclusivement avec l'option FPG BMO 75/100 Plus.

³ Avec reprise de commission (2) avec offre de reprise de commission sur 2 ans et commission de première année de 3 % et avec reprise de commission (5) avec offre de reprise de commission sur 5 ans et commission de première année de 5 %. Non offerte avec l'option BMO 75/100 Plus.

⁴ En juin 2024.

L'information que contient la présente publication se veut uniquement un résumé de nos produits ou services et certaines des valeurs projetées peuvent être établies à partir d'un ensemble d'hypothèses. Il se peut que les résultats réels varient et ne soient pas garantis. Veuillez consulter les dispositions de la police pour de plus amples renseignements sur les conditions, avantages, garanties, exclusions et restrictions. Seule régit la réelle police établie. La situation financière de chaque titulaire est unique, et celui-ci doit obtenir des conseils indépendants d'ordre fiscal, comptable, juridique et autres concernant la structure de son assurance, s'il le juge approprié pour sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie ne donne pas ce type de conseils au titulaire de la police ou au conseiller en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie